



**NATIONS
UNIES**

EP

PNUE (DEPI)/MED WG.437/3

ONU
environnement



Programme des Nations Unies
pour l'environnement



Plan d'Action pour la Méditerranée
Convention de Barcelone

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Avril 2017
Français

11^{ème} réunion des Points focaux nationaux du CAR/CPD

À Barcelone (Espagne), les 3 et 4 mai 2017

Proposition d'actions pour 2018-2019

Préparation du Programme de travail 2018-2019								
N° de SMT	Principales réalisations	Activités principales	Moyens de mise en œuvre	Responsable : UC ou composant	Autres : UC et/ou composants	Partenaires	Résultats escomptés	Remarques et fondement
GOUVERNANCE								
1.1 Les parties contractantes ont soutenu la mise en œuvre de la Convention de Barcelone, ses protocoles, les stratégies régionales et les plans d'action.								
1.1.2	Soutien juridique, politique et logistique au processus de prise de décisions du PAM, notamment les réunions des organes consultatifs.	5. Organiser la Réunion des points focaux du CAR/CPD	Services de conférence, traduction, interprétation, comptes-rendus, organisation de la participation pour un délégué par partie contractante	UC	CAR/CPD		Réunion des Points focaux du CAR/CPD organisée en 2019 pour suivre la progression du PdT 2018-2019 et du plan d'action CPD	Décision IG 17/5 : Document sur la gouvernance (PNUE (DEPI)/MED IG.17/10 Annexe V)
POLLUTION TERRESTRE ET MARINE								
2.1 Renforcer la mise en œuvre régionale des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et des quatre protocoles sur la pollution, et celle des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'actions régionaux pertinents existants								

2.1.1	Les mesures prévues dans le cadre des stratégies/plans régionaux ont été organisées et mises en œuvre.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer et promouvoir l'utilisation de mesures incitatives et d'instruments pertinents afin de réduire l'utilisation de sacs en plastique à usage unique 2. Développer des mesures pour interdire les sacs en plastique à usage unique et mettre en œuvre la REP dans 5 pays 3. Développer des lignes directrices et des outils de formation afin d'empêcher la production de plastiques et de déchets qui finissent dans la mer (en particulier les sacs en plastique) 4. Partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques afin de pouvoir reproduire les projets pilotes précédents ayant contribué à la mise en œuvre du PA CPD 	Expertise interne, conseils, réunions nationales, ateliers régionaux/sous-régionaux, lignes directrices, outils de formation	CAR/CPD	MED POL	PC	Soutien à 5 pays pour mettre à jour et renforcer les réglementations interdisant l'utilisation de sacs en plastique à usage unique et réduisant la production de plastiques et leur utilisation dans les emballages et pour d'autres usages (dans des secteurs et des services associés aux déchets marins ou qui en produisent). Organisation de 5 événements nationaux de diffusion et publication d'outils de communication sur les résultats des projets pilotes	Activités associées à la mise en œuvre de l'article 9f du Plan régional sur les déchets marins : interdiction des sacs en plastique à usage unique et promotion de la RPE. Des fonds seront nécessaires pour soutenir la mise en œuvre des réglementations développées avec les pays.
-------	--	--	--	---------	---------	----	--	---

2.3.3	Plan d'action régional CPD (activités en lien avec la pollution) intégré et mis en œuvre par le biais de PAN et de processus nationaux, tels que les plans d'action nationaux CPD et les SNDD.	1. Soutenir la mise en place de mesures économiques et réglementaires associées à la mise en œuvre de la CPD/l'économie circulaire 2. Procéder au contrôle des MTD, des MPE et des mesures d'économie circulaire pour 2 secteurs industriels	Expertise interne, experts, ateliers, réunion de travail, études techniques, lignes directrices, matériel de communication	CAR/CPD	MED POL	Pays	Soutien à 4 pays pour le développement de mesures de CPD/d'économie circulaire spécifiques. Développement de 2 études sur les MTD, les MPE et les mesures d'économie circulaire pour 2 secteurs industriels	
2.5 Augmentation de la capacité aux niveaux régional, sous-régional et national, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités								
2.5.2	Projets pilotes mis en œuvre pour réduire les déchets marins, les POP, le mercure et les décharges illégales, notamment par des solutions de CPD pour des alternatives aux POP et aux substances toxiques et la réduction des sources amont de déchets marins pour les entreprises, les entrepreneurs, les organismes financiers et la société civile	1. Mettre en œuvre un projet pilote sur la prévention des déchets marins (centré en particulier sur les plastiques)	Expertise interne, conseils, séminaire national, études de cas	CAR/CPD			Les 25 meilleures solutions de CPD permettant d'éviter les déchets marins seront identifiées dans le monde entier. Une seule sera sélectionnée et mise en œuvre dans un pays de la région MENA	Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan régional sur les déchets marins, Plan d'action CPD. Activité financée par SwitchMed jusqu'en 2018. Un financement initial sera nécessaire pour consolider un programme sur les solutions de CPD pour les déchets marins et les substances toxiques qui démarrera en 2019.
		2. Mettre en œuvre un projet pilote sur des solutions alternatives plus sûres aux substances toxiques	Expertise interne, conseils, séminaire national, études de cas	CAR/CPD			Les 25 meilleures solutions de CPD permettant d'éviter le recours aux substances toxiques seront identifiées dans le monde entier. Une seule sera sélectionnée et mise	Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan régional sur les POP. Activité financée par SwitchMed jusqu'en 2018. Un financement initial sera nécessaire pour consolider un programme sur les solutions de CPD pour les

							en œuvre dans un pays de la région MENA	déchets marins et les substances toxiques qui démarrera en 2019.
2.6 Coopération renforcée aux niveaux régional, sous-régional et national pour empêcher et maîtriser la pollution marine								
2.6.2	Des réseaux et des initiatives d'entreprises, d'entrepreneurs et de la société civile fournissant des solutions de CPD qui offrent des alternatives aux POP et aux substances toxiques et permettent de réduire les sources amont de déchets marins ont été soutenus et coordonnés.	1. Mettre en place un programme de formation et de soutien aux PME et OCS afin de mettre en œuvre des solutions innovantes pour empêcher la production de déchets rejetés à la mer et recourir à des solutions alternatives sûres aux POP et aux substances toxiques	Formation, renforcement des capacités	CAR/CPD			Un soutien technique, une formation nationale et des activités de renforcement des capacités sont fournis.	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan régional sur les déchets marins et du Plan régional sur les POP. Diverses actions continues et prévues pour 2018 abordent cette activité dans le cadre de différentes sources de financement (SwitchMed, Marine Litter Med, H2020, etc). Aucun programme de soutien spécifique n'a toutefois été conçu pour assurer la mise en œuvre des actions sur le long terme. Un financement initial sera nécessaire pour consolider un programme sur les solutions de CPD pour les déchets marins et les substances toxiques d'ici 2018-2019
BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES								
3.2 Développement de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices pour la conservation de la biodiversité et des écosystèmes côtiers et marins								

3.2.2	Des lignes directrices et d'autres outils ont été développés, renforcés et diffusés pour la conservation des espèces marines et côtières méditerranéennes en danger et menacées, pour les principaux habitats, pour la prévention et la maîtrise des espèces exotiques et aussi pour la gestion des aires protégées côtières et marines.	3.2.2 8. Identifier les mesures de prévention de la production de déchets marins dans la gestion des AMP (ASPIM)	Expertise interne, événements sous-régionaux, réunions de travail, plans d'action, plan de gouvernance	CAR/CPD	CAR/ASP	MedPAN, MIO-ECSDE, SSSUP, IAT	Étude des mesures les plus prometteuses pour réduire la production de déchets marins dans les AMP et sélection des meilleures en tenant compte des services de l'écosystème. Préparation d'un plan de gouvernance sur les principales mesures de réduction de la production de déchets marins communes à tous les AMP de Méditerranée ; préparation de plans d'action spécifiques sur les mesures les plus prometteuses pour lutter contre les déchets marins dans 10 AMP, adaptées au contexte spécifique et aux aires protégées	Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Protocole sur la biodiversité, du Plan régional sur les déchets marins, du Plan d'action CPD. Des fonds seront accordés pour préparer le plan de gouvernance et les plans d'action sur la réduction des déchets marins dans les AMP (ASPIM). Les résultats seront disponibles en juillet 2018 dans le cadre du projet ACT4LITTER. Le soutien à la mise en œuvre nécessitera des fonds supplémentaires.
CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES								
6.2 Contrôle et évaluation								

6.2.1	Les indicateurs du Plan d'action CPD ont été alignés sur le travail pertinent de la SMDD, identifiés puis sélectionnés, et des fiches techniques ont été élaborées.	1. Suivi des indicateurs de CPD dans le cadre du Plan d'action CPD et de la mise en œuvre de la SMDD	Experts, réunions de coordination	CAR/CPD	UC PAM		Un document de suivi des tendances en matière de CPD basé sur le cadre d'indicateurs a été créé afin d'alimenter le rapport sur l'état de l'environnement et du développement (SoED) et d'étudier la mise en œuvre de la CPD en Méditerranée. Des mécanismes de coordination avec le tableau de bord sur la durabilité méditerranéenne ont été définis.	Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Aucun financement ne soutient cette activité.
6.3 Augmentation de la capacité aux niveaux régional, sous-régional et national, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités								
6.3.1	Programme de formation et de soutien aux entrepreneurs verts, aux PME et à la société civile en tant qu'acteurs clés de la CPD	1. Mettre en place un programme de formation et de soutien aux entrepreneurs verts, aux start-ups et aux PME	Personnel du CAR/CPD, formateurs extérieurs et tuteurs, fournisseurs externes d'assistance technique	CAR/CPD			Plus de 2 500 entrepreneurs verts ont été formés ; 40 ont bénéficié de conseils techniques et financiers pour devenir des start-ups ; plus de 5 PME vertes ont été soutenues dans le renforcement de leurs activités	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'en 2018. Financement initial nécessaire pour développer le programme, augmenter son impact et l'étendre aux pays méditerranéens non financés par SwitchMed
		3. Mettre en place un programme de formation et de soutien aux initiatives des OCS sur la CPD	Personnel du CAR/CPD, tuteurs externes, fournisseurs externes d'assistance technique	CAR/CPD			150 OCS ont été formés pour lancer ou consolider leur initiative de CPD.	

6.4 Coopération renforcée aux niveaux régional, sous-régional et national pour empêcher et maîtriser la pollution marine								
6.4.1	La création de réseaux et d'initiatives d'entreprises, d'entrepreneurs et de la société civile proposant des solutions de CPD a été encouragée.	1. Développement de solutions de CPD en Méditerranée	En collaboration avec le siège de l'ONUDI et les bureaux nationaux et avec le soutien de la société de conseil	CAR/CPD			Études préparées pour le développement de programmes de soutien à l'éco-efficacité et à l'éco-innovation dans les PME industrielles et pour les entrepreneurs et proposition développée pour des projets de démonstration d'activités	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'à mi-2018. Les fonds seront utilisés pour le développement de plans jusqu'à la fin 2017. En 2018, tous les fonds restants pourront être utilisés pour la diffusion des résultats. D'autres fonds seront nécessaires pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action suggéré par le programme de développement
		2. Créer le Réseau d'investissement à impact vert dans les pays méditerranéens	Expertise interne et collaboration avec la FEBEA/SEFEA	CAR/CPD		FEBEA/SEFEA et BERD	La cartographie des organismes de financement investissant dans l'entrepreneuriat vert a été développée ; l'analyse des nouveaux instruments de financement a été préparée ; des espaces de mise en réseau des entrepreneurs et investisseurs ont été organisés ; un	Mise en œuvre des ODD 8, 9 et 12 ; mise en œuvre du Plan d'action CPD et de l'Orientations stratégique 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'à mi-2018.

							programme de formation sur l'éco-conception pour les banques locales a été développé	
		4. Sensibiliser et créer de nouvelles alliances avec les principales parties prenantes pour la mise en œuvre du Plan d'action CPD		CAR/CPD			De nouvelles sources de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action CPD ont été mobilisées et de nouvelles alliances avec les principales parties prenantes ont été créées.	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD.
6.4.2	Un centre de CPD en Méditerranée a été mis en place pour l'échange de connaissances et une mise en réseau pleinement opérationnelle et servant de lien et de levier pour les nouveaux partenariats et initiatives fournissant des solutions de CPD	Gérer une communauté méditerranéenne des parties prenantes sur la CPD proposant un espace pour l'échange de connaissances sur la CPD, la formation et la création d'alliances, de projets et d'opportunités commerciales	Expertise interne et soutien des agences de communication sur les questions techniques	CAR/CPD			La communauté méditerranéenne sur la CPD compte plus de 1 000 membres et est active sur les réseaux sociaux en diffusant des informations et du matériel de communication, ainsi qu'en organisant de rassemblements annuels, des ateliers et des séminaires en ligne. Les Switchers sont considérés comme la plateforme de référence pour les entrepreneurs verts	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Activité financée par SwitchMed jusqu'à la mi-2018.

							et les sociétés vertes en Méditerranée : ils incluent jusqu'à 300 entrepreneurs verts et offrent de nouvelles fonctions, notamment de la formation, des informations, des opportunités de mise en réseau, etc.	
--	--	--	--	--	--	--	--	--